



D-305644

Français

SR-720B PG2

Sirène intérieure sans fil PowerG



Visonic

Instructions d'installation

1. INTRODUCTION

La SR-720B PG2 est une sirène intérieure sans-fil conçue pour être installée dans les zones où la pose de fils est difficile ou impossible.

Caractéristiques

- Activation de la sirène et de la lumière flash:** En cas de réception d'un message signalant un événement provenant du système d'alarme compatible PowerG, la sirène déclenche son haut parleur et sa lumière flash.

REMARQUE:

Le haut parleur est activé selon une «Tempo sirène» prédefinie (voir Guide d'installation du panneau de contrôle), conformément aux instructions des autorités locales, ou jusqu'à ce que le système soit désarmé, le premier des deux prévalent.

La lumière flash fonctionne tel que décrit dans le Guide d'installation du PowerG.

- Indication d'autoprotection:** En cas de sabotage pendant la période d'armement du système, une message est transmis au système d'alarme qui détermine si oui ou non, la sirène doit être activée. Si la sirène ne reçoit pas un message de confirmation du système d'alarme, elle se déclenchera de manière autonome.
- Alerte basse tension de la batterie:** Quand la tension de la batterie est basse, le message «batterie faible» est envoyé au système d'alarme. Après réception du message «batterie faible», la sirène peut se déclencher deux fois avant de se désactiver.

- Alimentation:** Batterie non-rechargeable.
- Types de sons:** Antivol (entre 1400Hz et 3200Hz), feu, gaz/Co et inondation.
- Entrée/Sortie:** Les bips de délai de sortie retentissent dès que l'utilisateur a armé le système. Les bips de délai d'entrée retentissent dès que l'utilisateur entre dans la zone protégée. (Les bips d'entrée/sortie peuvent être désactivés à partir du menu Installateur de la centrale).
- Bips sirène:** Les bips sirène peuvent être utilisés pour signaler l'armement (1 bip) et le désarmement (2 bips) du système d'alarme par un clavier (les bips sirène peuvent être activés à partir du menu utilisateur de la centrale).
- Double protection Antivol:** Quand on enlève le panneau avant de la sirène ou que celle-ci est enlevée du mur, une alarme autoprotection est envoyée au système d'alarme.
- Supervision complète bi-directionnelle**

La sirène est un périphérique de communication bidirectionnelle entièrement supervisé. Elle comprend un récepteur, pour recevoir les messages du système d'alarme et un émetteur, qui transmet périodiquement le signal d'état au système d'alarme.

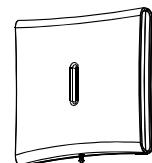


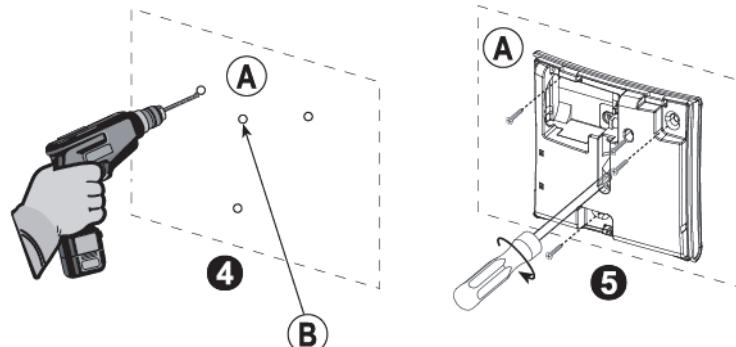
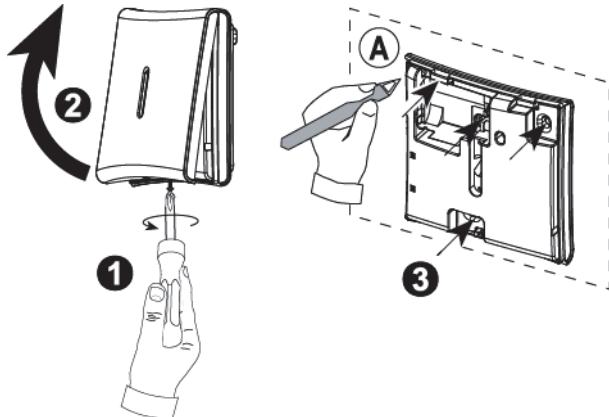
Schéma n°1. Vue externe

Option Auto-test

Dès que vous appuyez le bouton d'autotest, la vérification fonctionnelle de la sirène est effectuée. Les sons bas et la lumière flash indiquent que la sirène est opérationnelle.

2. INSTALLATION

2.1 Installation



1. Dévissez la vis sous le couvercle en plastique avec un tournevis Philips.

2. Soulevez le couvercle en plastique

3. Faites des marques pour les trous.

4. Percez 4 trous.

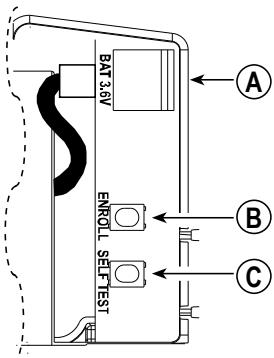
5. Fixez avec 4 vis.

A. Surface de montage.

B. Pour la vis d'autoprotection arrière.

Schéma n°2. Installation

2.2 Insertion de la batterie



- A. Prise pour batterie
- B. Touche Apprentissage
- C. Touche Auto test

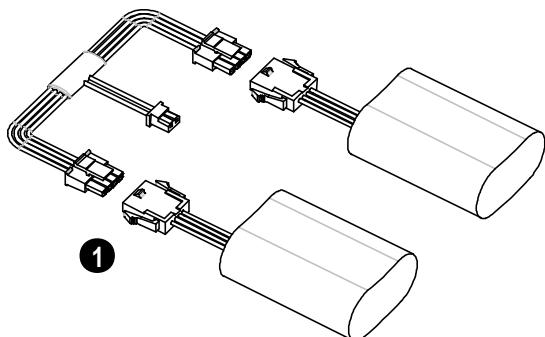


2. Branchez le connecteur à la batterie et insérez la dans son emplacement.

Figure 3: Insertion de la batterie

ATTENTION!

Il y a risque d'explosion si la batterie est remplacée par une autre de mauvaise qualité. Après usage, recycliez la batterie selon les instructions du fabricant.



1. Raccordez les deux connecteurs dans leur prise respective.

2.3 Fermeture du couvercle

Voir Figure 4.

1. Remettez en place le couvercle en plastique.
2. Vissez le couvercle.

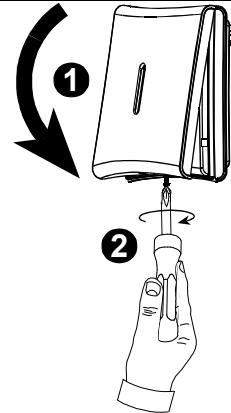


Schéma n°4. Fermeture du couvercle

3. ENREGISTREMENT

Consultez le Guide d'Installation de la centrale PowerMaster et respectez la procédure sous l'option "02:ZONES/APPARAIS" du Mode Installateur. Une description générale de la procédure est fournie par l'organigramme ci-dessous.

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4
Entrez dans le Menu Installateur et sélectionnez "02:ZONES/APPARAIS"	Sélectionnez "AJOUTER NOUVEAUX APPAREILS" Voir Remarque 1	Enregistrez l'appareil ou entrez l'ID de l'appareil	Sélectionnez le numéro de la nouvelle sirène
02:ZONES/APPARAIS ➔ AJOUTER NOUVEAUX APPAREILS ➔ ENREGISTRER MAINTENANT ou ENTRER ID:XXX-XXXX ➔ SR1:Sirène intérieure Nr. ID 400-XXXX			
MODIFIER APPAREILS			
Étape 5	Étape 6	Étape 7	Étape 8
Configurez les paramètres de l'emplacement, du type de zone et du carillon	Entrez "PARTITIONS". Voir Remarque 2	Attribuez des partitions à la sirène en appuyant sur les boutons 1 , 2 et/ou 3 de la centrale	Sélectionnez l'option "PARAM.de. L'APPAR." et consultez la section ci-dessous pour définir les paramètres de la sirène.
SR1.EMPLACEMENT SR1.TYPE DE ZONE SR1.DEFINIR CARILLON	SR1.PARTITIONS	SR1:P1■ P2 P3■	SR1: PARAM.de. L'APPAR.
➔ signifie parcourir ➔ et sélectionner OK			

Remarques:

- [1] Si la sirène est déjà enregistrée, vous pouvez en définir les paramètres et lui attribuer des partitions grâce à l'option MODIFIER APPAREILS – cf. Étape 2.

- [2] **PARTITIONS** apparaîtra uniquement si **PARTITIONNEMENT** a été préalablement activé dans le panneau (pour plus d'informations, voir "Partitionnement" dans le Guide d'installation du PowerMaster).
- [3] Lorsqu'il y a une alarme, la sirène retentira indépendamment de l'attribution de partitions.

4. DEFINITION DES PARAMETRES DE LA SIRENE

Entrez dans le menu **PARAM.de. L'APPAR.** et suivez les instructions de configuration de la sirène intérieure SR-720B PG2 telles que décrites ci-dessous.

Option	Instructions de configuration
ALARME FLASH	Ici vous décidez d'activer ou non l'alarme flash et si oui, d'activer ou non le flash jusqu'à ce que le système soit désarmé, ou, pour la durée programmée (Voir section "Configuration Sirène" du Guide d'Installation du panneau de contrôle). Réglages possibles : Minuteur limité (par défaut), Inhibé et Jusqu'à desarm.
Bip ENTRÉE-SORTIE	Ici vous décidez d'activer ou non les bips à l'entrée et à la sortie, et si oui, de les activer en mode TOTAL ou PARTIEL . Réglages possibles : Inhibé (par défaut), Inhibé & Partiel et Validé .
HAUT-PARLEUR	Ici vous décidez d'activer ou non le haut-parleur, et si oui, d'activer le haut-parleur uniquement, le flash uniquement, ou le haut-parleur et le flash simultanément. Réglages possibles : Inhibé (par défaut), HP seul , Flash seul et HP+Flash .
VOLUME HP	Détermine le volume de l'avertisseur. Réglages possibles : Volume FORT (par défaut), Volume BAS et Volume MOYEN .
SRN SUR AUTOPROT	Ici vous déterminez si oui ou non la sirène seule sonnera une alarme d'autoprotection quand il n'y a pas de communication entre la sirène et la centrale. Réglages possibles : Inhibé (par défaut) et Validé .

5. TESTS DE DIAGNOSTICS LOCAUX

Avant de procéder aux tests, enlevez le couvercle en plastique et ouvrez le couvercle de la batterie (voir schéma n°2).

- A. Pressez la touche Autotest (voir schéma n°3) une fois et lâchez; l'étape suivante devrait s'afficher à son tour:
Le LED rouge s'allumera et s'éteindra, le LED vert s'allumera et s'éteindra, la lumière flash s'allumera et s'éteindra et la sirène interne sonnera pour indiquer que la sirène est maintenant entièrement opérationnelle.
- B. Après 2 secondes, le LED clignote 3 fois.
Le tableau suivant indique la force du signal.

Réponse LED	Réception
Voyant vert clignote	Fort
Voyant orange clignote	Bon
Voyant rouge clignote	Faible
Pas de clignotement	Pas de communication

IMPORTANT! Une bonne réception doit être assurée. Par conséquent, une force de signal «faible» n'est pas acceptable. Si le récepteur vous envoie un signal «faible», déplacez-le et testez-le jusqu'à ce que vous ayez un signal «bon» ou «fort».

REMARQUE: Pour plus d'informations sur le test diagnostic, référez-vous au Guide Installateur de la centrale.

6. CONFORMITÉ AUX NORMES



Europe: EN 301489, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 300 220, EN 60950-1

Le SR-720B PG2 est compatible avec les exigences RTTE (Directive 1999/5/EC du Parlement et du Conseil Européens du 9 mars 1999).

Les périphériques PowerG intègrent la fonctionnalité de communication à deux sens, apportant ainsi des bénéfices supplémentaires tels que décrits dans la brochure. Cette fonctionnalité n'a pas été jugée conforme aux spécifications techniques y relatives et ne devrait donc pas être considérée comme faisant partie de la certification de ce produit.

AVERTISSEMENT!

Tout changement ou toute modification de l'appareil, non autorisé expressément par Visonic Ltd, peut annuler le permis d'exploitation de l'équipement de l'utilisateur.

Déclaration de recyclage

Pour obtenir des informations sur le recyclage de ce produit, contactez la société qui vous l'a vendu. Si vous ne retournez pas le produit pour réparation, mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il est renvoyé comme identifié correctement par votre fournisseur. Ce produit ne peut être mis à la poubelle.
Directive CE/2002/96 en matière de déchets des équipements électriques et électroniques.

7. SPECIFICATIONS

Bande de fréquence (MHz): Europe: 433, 868, USA: 915

Modulation: GFSK

Antenne: Antenne intégrée

Protocole de communication: PowerG

Type de sirène: minimum 85 dBA à 3 m.

Niveau de pression sonore @ 1m, 1400Hz – 3200 Hz, fréquence modulée 7 Hz.

Type de batterie Quatre piles indépendantes au lithium 3,6V/3,5A/H (EVE ER18505M) regroupées dans deux emballages plastiques et connectées à l'adaptateur de câble (cf. Fig. 3). Catalogue de montage Visonic No. 103-304742.

REMARQUE: N'utilisez que la batterie sus-citée.

REMARQUE: Le flash clignote 5 fois et le LED rouge clignote continuellement pendant la première installation de batterie.

Durée de vie de la batterie: 8 ans (pour utilisation typique).

Seuil de batterie faible: 2 V +300 mV pente négative OU 1.2 V

Lumière flash: Pulsée @ 1 sec.

Température de fonctionnement: -10°C à 60°C

Dimensions (LxWxD) 161x161x50mm

Poids (batterie comprise): 470g

Couleur: Blanc (avec lentille transparente)

GARANTIE

Visonic Limited (le <fabricant>) garantit ce produit (le <produit>) exclusivement à l'acheteur d'origine (l'<acheteur>) et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant. Cette garantie est absolument subordonnée à l'installation correcte du produit, l'entretien et l'exploitation dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Du point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit, correctement installé et adéquatement entretenu, réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRESENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITE, QU'ELLES SOIENT ECRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRESENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUSSE, COMME SUSDIT.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTERETS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BENEFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE DE L'ACHETEUR A UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ETE INFORME DE LA PROBABILITE DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITE POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LESIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DECLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNE NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITE MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DEPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquides et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

En acceptant la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franço de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires et toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible. Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni s'applique pas.

Avertissement: L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



EMAIL: info@visonic.com

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2014 SR-720B, D-305644 Rev 0 (11/14) Translated from D-305640 Rev. 0



D-305644